

Fiche de renseignements sur la prévention des infections et la lutte contre les infections

PRÉCAUTIONS CONTRE LA TRANSMISSION PAR VOIE AÉRIENNE à l'intention du grand public

Qu'est-ce que les précautions contre la transmission des microbes par voie aérienne?

Les petites particules qui restent en suspension dans l'air pendant longtemps, et se déplacent par les courants d'air, peuvent abriter des microbes. Les gens risquent de respirer ces microbes quand ils sont dans la même pièce qu'une personne infectée, ou même s'ils en sont à une certaine distance. Ce mode de propagation des microbes s'appelle transmission par voie aérienne. Les précautions contre la transmission par voie aérienne permettent d'arrêter la propagation des microbes en suspension dans l'air.

Qu'arrivera-t-il si je dois faire l'objet de précautions contre la transmission par voie aérienne?

- La personne qui fait l'objet des précautions contre la transmission par voie aérienne est dans une chambre individuelle. La porte reste fermée en permanence, même quand cette personne n'est pas dans la chambre.
- On installe un panneau sur la porte pour que tous les autres sachent qu'ils doivent appliquer certaines précautions.
- Le personnel et les visiteurs doivent porter un masque spécial dans la chambre, soit un respirateur.
- Le personnel ne fera sortir la personne de sa chambre que pour des raisons médicales incontournables.
- Avant d'entrer dans cette chambre ou d'en sortir, tous les membres du personnel, la personne qui fait l'objet des précautions contre les maladies transmissibles par voie aérienne et ses visiteurs devront se laver les mains à l'eau savonneuse (si la saleté est visible) ou se frotter les mains avec un produit à base d'alcool.

Quelles précautions la personne qui fait l'objet des précautions contre la transmission par voie aérienne doit-elle prendre elle-même?

- Garder la porte fermée en tout temps, même lorsqu'elle n'est pas dans sa chambre.
- Rester dans sa chambre à moins que le personnel ne l'ait autorisée à sortir.
- Si le personnel l'a autorisée à sortir de sa chambre, elle doit mettre un masque médical avant de quitter la chambre et le garder en permanence en dehors de la chambre.
- Se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir en papier lorsqu'elle tousse ou éternue, puis jeter ce mouchoir à la poubelle.
- Se laver les mains à l'eau savonneuse (si la saleté est visible) ou se frotter les mains avec un produit à base d'alcool...
 - avant de quitter la chambre;
 - après avoir toussé ou éternué;
 - après être allé aux toilettes;
 - avant de manger.

Que doivent faire les visiteurs?

- Lire le panneau sur la porte et demander au personnel quoi faire :
 - Comment éviter de propager les microbes et les risques associés à leur propagation.
 - Comment porter le respirateur quand ils sont dans la chambre.
- Porter le respirateur N95 en appliquant les directives du personnel.
- Savoir que, bien qu'il s'agisse d'un respirateur N95, ce dernier ne protège pas autant qu'après avoir procédé à des tests d'ajustement.
- Se laver les mains à l'eau savonneuse si la saleté est visible ou appliquer une solution à base d'alcool avant d'entrer dans la chambre ou d'en sortir.
- Les visiteurs doivent se limiter aux membres de la famille ou de la maisonnée, ou aux amis proches.

Si vous avez des questions, posez-les au personnel infirmier.